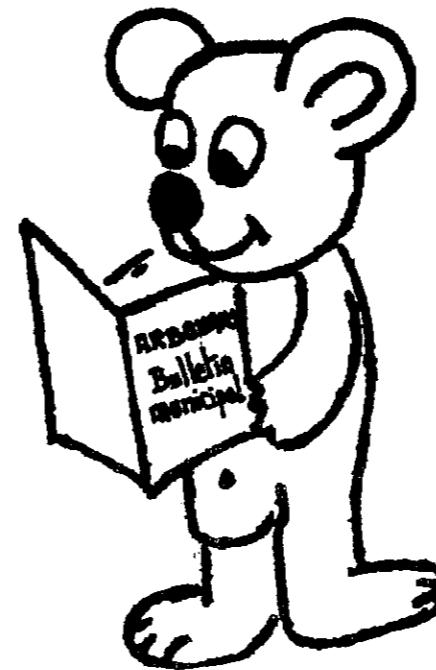


# ARBOUANS



Photo " Le PAYS de FRANCHE-COMTE "



1983

*Madame, Monsieur,*

L' HEURE du BILAN

*Au mois de MARS 1977, vous avez bien voulu faire confiance à l'équipe que je représentais pour défendre et gérer les intérêts de la Commune.*

*Le mandat que vous nous avez accordé arrive à son terme, puisque c'est en MARS 1983, que vous serez appelés à retourner aux urnes. Au terme de ces six années, il me semble normal, qu'au nom de toute l'Assemblée Municipale, je fasse un rapide bilan et rapports d'activités. Je me permettrai, sans fausse modestie, d'être assez à l'aise pour dire que ces six années de gestion ont permis pas mal de réalisations; sans prétention, nous aurions peut-être pu faire mieux car ce ne sont pas les idées qui manquent.*

*Afin d'être un peu plus clair, je vais essayer d'accompagner ces commentaires de quelques photographies. C'est la première fois que votre bulletin est agrémenté de photos. J'ai pensé que c'était la seule façon de se souvenir car nous nous accoutumons très rapidement aux modifications, à tel point qu'il est parfois très difficile de les situer dans le temps.*

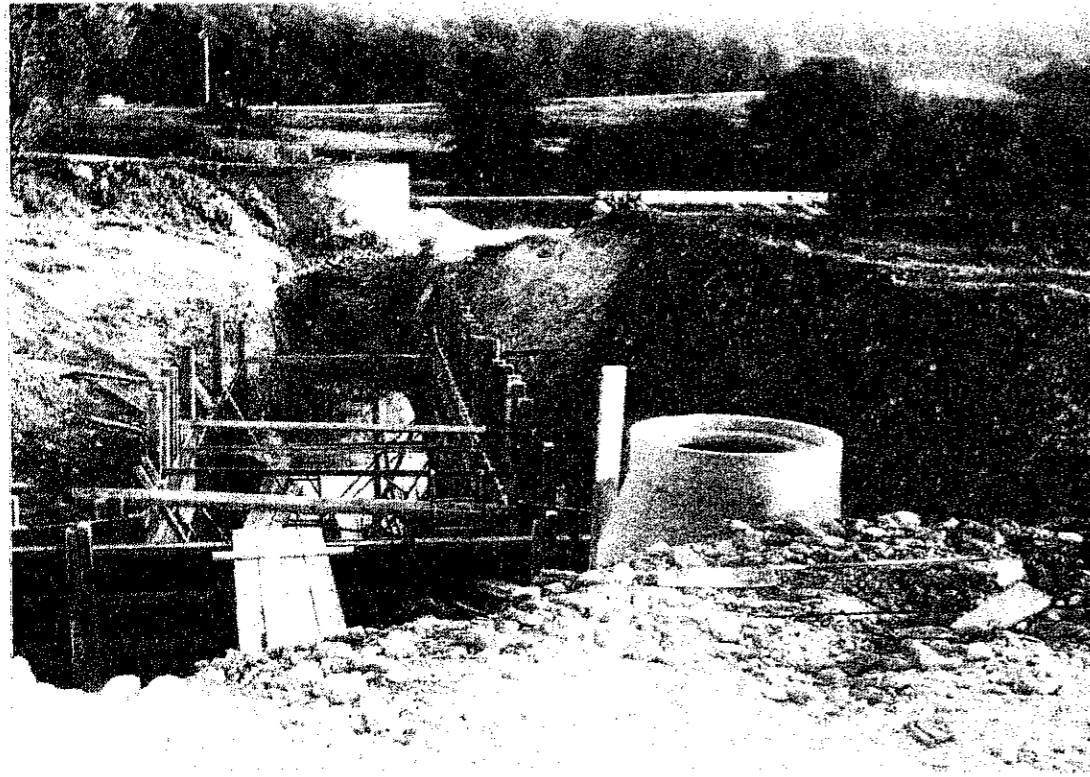
*Toute l'équipe que je préside à toujours essayé de faire de son mieux avec les moyens dont elle disposait; peut-être fera-t-elle encore mieux la prochaine fois!*

*Permettez-moi, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, de vous présenter en cette fin d'année, nos vœux les meilleurs, de bonheur, de paix, et de bonne santé.*

LE MAIRE.

Lorsque en 1977, j'ai été élu à la tête de la Commune, j'ai dit clairement : " que je ne prenais pas la responsabilité de Maire pour gérer l'Etat-Civil, mais pour m'attaquer à des problèmes précis et souvent urgents ".

Je vais essayer de vous rappeler très succinctement ce que nous avons réalisé au cours de ce mandat; certes, pas mal de vous se rappellent de certains changements apportés : soit dans leurs habitudes ou dans leur environnement.



*Vue des fondations de l'agrandissement du barrage, en Septembre 1979*

Au lendemain de l'élection, plusieurs gros problèmes nécessitaient d'être traités très rapidement.

Il y avait : les fameuses inondations de Février 1977. Pas facile à déterminer les causes exactes, car au niveau de l'hydrologie, nous ne sommes jamais très sûrs. Après études et sondages, deux points précis se sont dégagés de cette cause : tout d'abord l'Autoroute A 36 et la butte du chenil de la S.P.A.N. en Amont du barrage.

Lorsque j'ai commencé à faire valoir ces deux phénomènes, j'ai tout de suite compris à qui je m'attaquais : à la Société Sectoroute et à la S.P.A. Je rappellerai, pour la petite histoire, que certaines personnes n'ont pas apprécié que l'on ose mettre en doute la butte du chenil.

J'ai eu une chance inouïe en ce temps là, c'est d'avoir eu avec moi, un homme extraordinaire en la personne de notre regretté André BOULLOCHE, alors Président du District Urbain du Pays de MONTBELIARD. Avec ses conseils de technicien avisé, j'ai pu mener à bien cette dure offensive qui consistait à déplacer le chenil et réaménager le lit majeur du Doubs. Je dois remercier ici, mon collègue René BEUCLER, Maire d'ALLENJOIE, qui a accepté que l'on transfère sur sa Commune le chenil et aussi, bien sûr, à la compréhension des services du District Urbain du Pays de Montbéliard qui ont réalisé ce transfert.



*Même photo que la précédente, avec piliers coulés, Octobre 1979*

Quant aux techniciens de l'autoroute, nous n'avons pas pu faire admettre que la butte de l'A 36 faisait écran; ils ont persisté à dire qu'au contraire, elle servait de drain. Le contraire se dénonce à chaque montée des eaux.

Les études menées par la Société SOGREHA faisaient ressortir un travail très conséquent et très onéreux. Toujours avec l'aide du District et pas mal de subventions diverses, nous avons réussi à mettre au point le financement et mener à bien ces ouvrages. Tout le monde peut se rendre compte maintenant de l'importance des travaux : élargissement du barrage et butte tout le long de la berge, jusqu'à l'A 36. Pour ce qui est du passage sous l'Autoroute, nous avons été obligés de placer une conduite de  $\varnothing$  800 pour passer d'amont en aval. Tout n'est pas encore parfait, cela ne le sera jamais en ce domaine. Nous pouvons néanmoins remarquer que, les crues de 1978 et 1981, tout en étant aussi hautes, n'ont pas eu les mêmes effets.



*Vue du barrage terminé en Mars 1980, après son élargissement de 40 m.  
(côté gauche de la photo)*

Un autre point important qui avait été commencé sous la Municipalité sortante restait à terminer. Je veux parler de la Salle des Fêtes et locaux sportifs. Ce bâtiment sortait tout juste de terre, " j'en avais suivi toutes les étapes en tant qu'Adjoint "; restait le côté le plus difficile : la finition, l'aménagement et la gestion de cet ensemble, de même que les aménagements de tous les abords.

Ce qui m'intriguais le plus était le financement pour recouvrer les annuités d'emprunts et le fonctionnement. Nous avons donc été obligés, en 1978, de modifier très sensiblement la pression fiscale. Actuellement, je pense que tous les habitants connaissent ce bâtiment que nous avons été obligés, par deux fois, de agrandir en construisant une petite salle pour l' U.S. ARBOUANS et une cuisine digne de ce nom. Quant à l'occupation de cet ensemble, il est à saturation à la satisfaction de tous, je pense!

Une fois ces deux gros problèmes résolus, c'est vers la sécurité dans tous les domaines que nous avons, tout d'abord, axé nos efforts.

En premier, au niveau de la circulation au Village : La densité de circulation dans l'axe d'ARBOUANS était telle que l'insécurité était constante.

Avec l'appui du Docteur HELIAS, Conseiller Général, des Services Préfectoraux et de la Direction de l'Equipement, nous avons avancé de plusieurs années la mise en place de la déviation actuelle. Cet énorme projet permet maintenant de se rendre à AUDINCOURT ou à MONTBELIARD en évitant le centre du Village. Là, encore, le D.U.P.M. a participé au financement pour 45% du projet. Il est bon de se souvenir des difficultés rencontrées pour positionner cette déviation, suite à une erreur de direction du passage inférieur de l'A 36. Nous avons failli, à cause de cette erreur, voir disparaître notre zone sportive communale.

Toujours dans le domaine sécurité, la sortie de l'Avenue Keller sur le C.D. 34 a été entièrement reprise. Cela a été réalisé suite à un échange de terrain avec le propriétaire actuel.

Il a fallu déplacer un panneau de signalisation Autoroute.

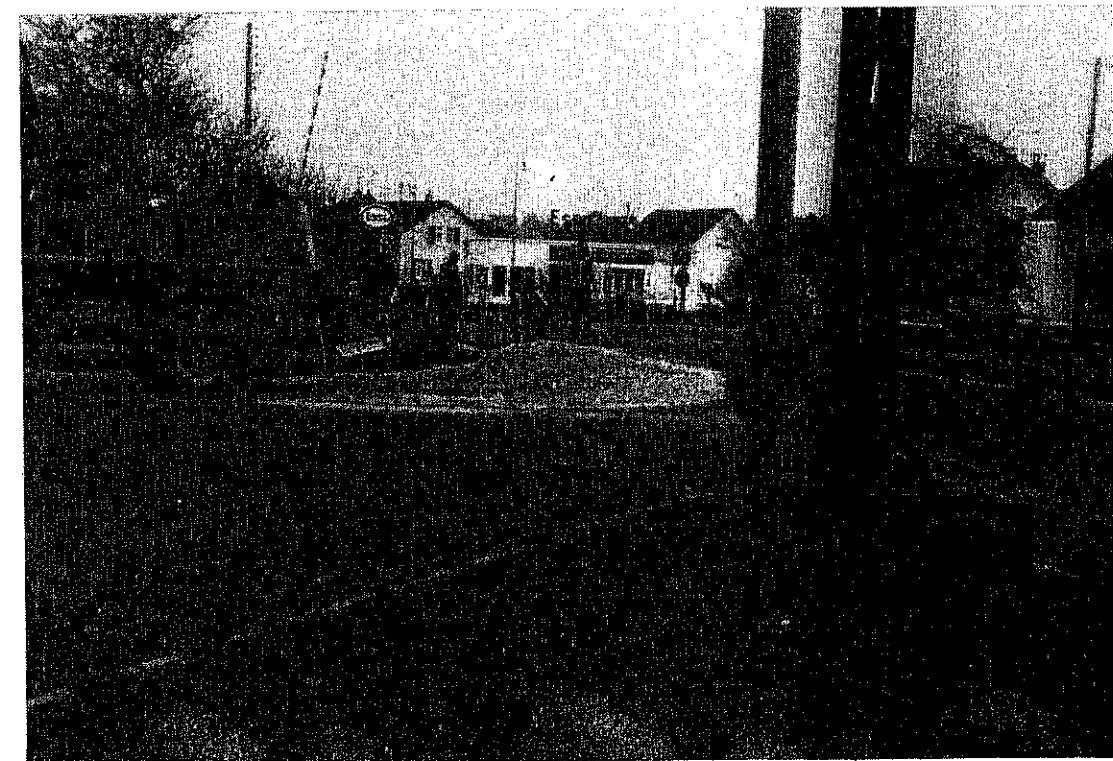
De ce fait, nous avons pu améliorer sensiblement la visibilité sur cette route à grande circulation.



*Vue de la sortie  
le 28-02-1981  
avant les travaux.*

*Vue des travaux*

MARS 1981



Le passage à niveau N° 3 a été repris totalement par la mise en place de barrières automatiques. Les arrêts de bus "KELLER" ont été déplacés, améliorant l'ensemble de la visibilité et la fluidité de la circulation.



*Vue actuelle du passage à niveau*

Au niveau des cités Keller proprement dit : bien des choses ont changé

- Un trottoir réalisé, entrée côté OUEST.
- Un accès à la station de relevage du D.U.P.M.
- La réfection complète en gravillons bi-couche néoflex de toutes les rues.

N'oublions pas le gros effort pour améliorer la sécurité en plaçant des "STOP", et une signalisation en sol .

Malgré cela, il est difficile de calmer les irréductibles de la vitesse, sachant que les cités Keller sont un raccourci pour se rendre, côté Ouest, d'AUDINCOURT.

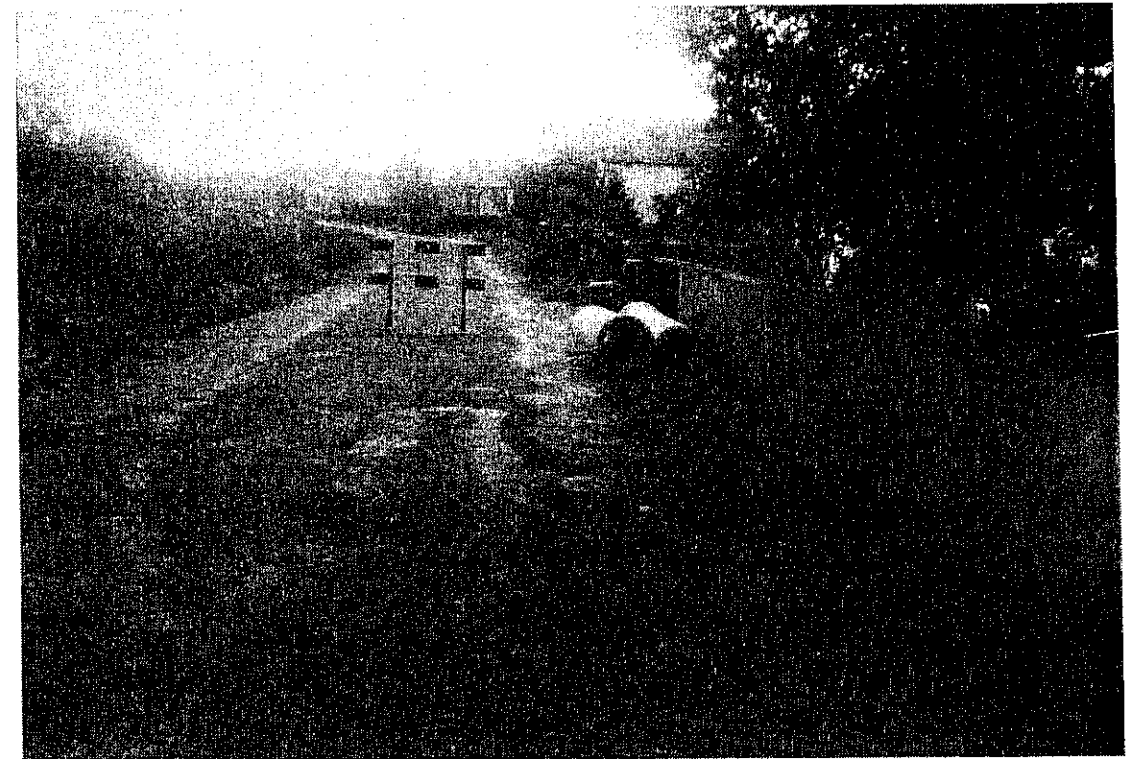
Je ne passerai pas sous silence l'amélioration de la visibilité à la sortie de la rue de la Piscine, sur le C.D. 472 rue de Courcelles.

Nous avons dû abattre une partie de la butte.

Tout le monde se souvient encore de la rue des Sablières, avec ses 3 mètres de largeur, sa haie envahissante qui bouchait toute la visibilité, et le nombre de tôles froissées!... L'emprise de l'Autoroute qui prenait la moitié de la chaussée!...

Nous avons été obligés de placer la ligne téléphonique souterraine et d'élargir l'emprise à 8 mètres en prenant la majeure partie sur la S.N.C.F.

Pour éviter les mares d'eau, il a fallu placer un collecteur d'eaux pluviales.



*Vue de la rue des Sablières, le 1° Septembre 1980*

La mise au gabarit à 6 m.25 de largeur a passablement perturbé le secteur.



*Avancement des travaux, rue des Sablières, le 28 JUIN 1981*

Cependant, la période des congés a permis de limiter ces perturbations.



*Réception des travaux, le 1<sup>o</sup> OCTOBRE 1981*

Les anciens du village se souviennent certainement de la polémique permanente sur la visibilité du fameux "virage BEUCLER". Pendant 40 ans, j'ai personnellement entendu parler du danger dans ce virage, mais rien n'était fait.

Lors de la prise en compte de mes fonctions, la première chose que j'ai réalisé, fût le déplacement de la bouche d'incendie qui "narguait" les pare-chocs.

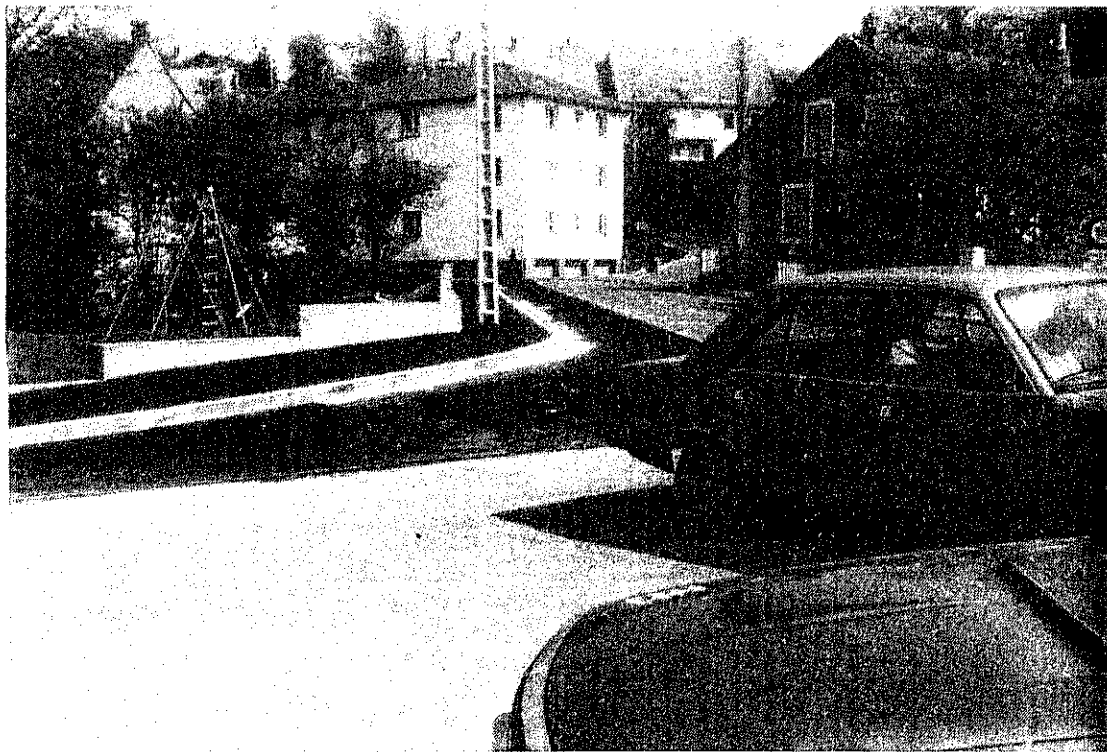
Puis, des pourparlers ayant eu lieu avec Monsieur BEUCLER, nous avons trouvé un terrain d'entente pour élargir ce virage.

Un mur de soutènement important a dû être réalisé, ainsi que le déplacement d'un support E.D.F.



*Vue des travaux, virage BEUCLER, le 7 MARS 1981*

Nous avons surtout voulu préserver la sécurité des piétons dans ce virage, nous pensons avoir atteint notre but.



*Vue d'ensemble, virage BEUCLER, début MAI 1981*



*Rue du Château d'eau, reprofilage et émulsion  
Vue des Travaux, fin NOVEMBRE 1981*

PASSAGE à NIVEAU N° 1, rue des Pouges :

Plusieurs accidents ont eu lieu à ce passage à niveau, le Conseil Municipal a réussi à faire admettre à la S.N.C.F. l'utilité de barrières automatiques.



*Vue du Passage à Niveau des Pouges, le 10 OCTOBRE 1981*

Nous n'avons pas voulu laisser faire ces travaux sans imposer un élargissement correct.



*Vue des travaux terminés, le 3 OCTOBRE 1982*

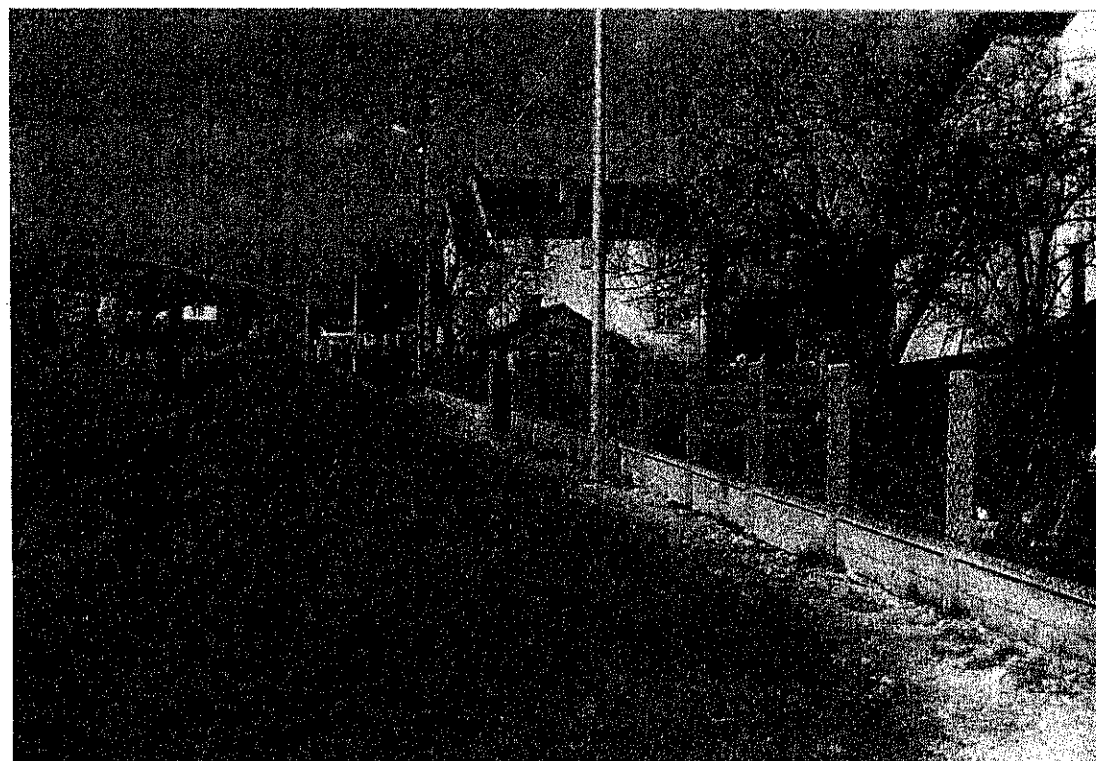
Je n'apprendrai pas aux habitants des cités S.M.A. ce qu'est la patience, car ils ont su en faire preuve au cours des travaux dans leur secteur.

Les cités S.M.A. héritées par la Commune après de nombreuses négociations avec la Direction de S.A. PONT-à-MOUSSON, nous ont causé pas mal de difficultés.

Après avoir mis au point les plans d'alignements, restait le plus difficile :

La réalisation de ce nouveau tracé et le financement.

Après étude de la Commission Communale, nous avons convenu de profiter du passage du collecteur N° 3 des eaux usées du D.U.P.M. pour raccorder l'ensemble de ce secteur.



*Vue des travaux assainissement, rue des Combes, le 15 MARS 1981*

C'est après de longues tractations que nous avons réussi à synchroniser l'ensemble des travaux, c'est-à-dire, en quelques mois :

Mise en place d'un câble souterrain de 13 000 volts,  
assainissement des eaux usées dans ce secteur, ainsi que dans la rue des Semblenières, et,  
pose d'une conduite d'eau pluviale, rue des Combes.



*Travaux assainissement, voies intérieures, cités S.M.A. MAI 1981*

Restait une chose difficile à exécuter :

Le remplacement de l'ensemble des conduites de gaz, et surtout, relever toutes les conduites d'eau potable.

Tout cela sans plan de raccollement précis; voir même sans plan du tout.

Coordonner tous ces travaux avec des administrations différentes, des entreprises concurrentes, nécessitaient des nerfs à toutes épreuves.

Les riverains ont toujours su garder le calme que l'on connaît aux " Ours "



*Vue de la rue du Stade, le 15 JUIN 1981*

La dernière phase des travaux de ce secteur sera achevée d'ici peu par la pose de l'enrobé, rue du Stade et rue des Combes; d'un trottoir, côté SUD, de la rue des Combes.

Quant aux voies intérieures, elles seront recouvertes d'une émulsion bi-couche.

Il était impensable de ne pas prendre en compte tout ce secteur qui, de toute façon, serait retombé sur nos bras, car les nouveaux acquéreurs ne pouvaient pas supporter de telles dépenses.

Un reproche peut nous être fait : c'est d'avoir démoli l'ancienne Mairie, rue du Château d'eau.

Je comprends très bien tous les anciens et, croyez bien, que je fais partie de ceux-là, mais il n'y avait pas le choix.

Il faut savoir "trancher" le moment voulu.

Nous avons profité de cette démolition pour revoir l'ensemble du carrefour avec la rue des Roches.

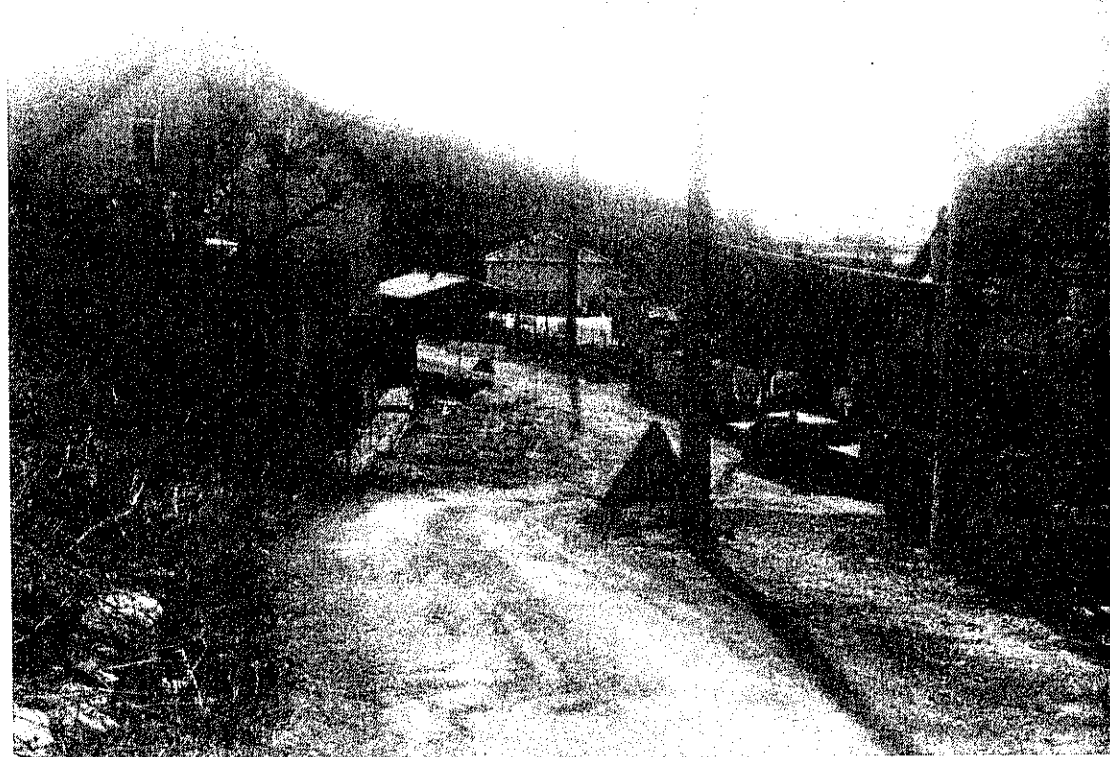


*Premiers coups de pelleteuse pour le mur de soutènement le 20 MARS 1981*

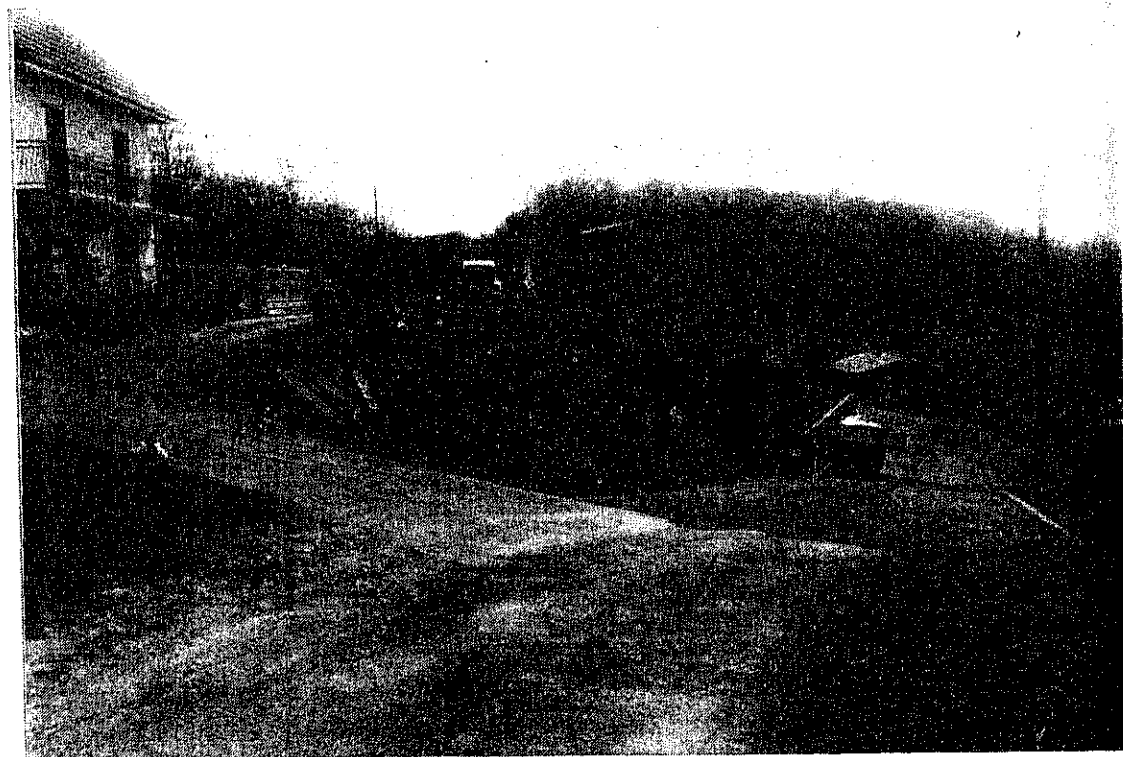
Le vieux mur de soutènement en pierres sèches a été démoli libérant une grande visibilité dans les deux sens.

Je remercie ici les propriétaires qui ont cédé gratuitement la superficie voulue pour mener à bien ces travaux.

Actuellement, reste à aménager l'emplacement de l'ancienne Mairie; nous réaliserons ultérieurement un petit arrêt d'agrément.



*Les fondations sont coulées le 2 AVRIL 1981*



*Vue des travaux terminés, 15 MAI 1981*

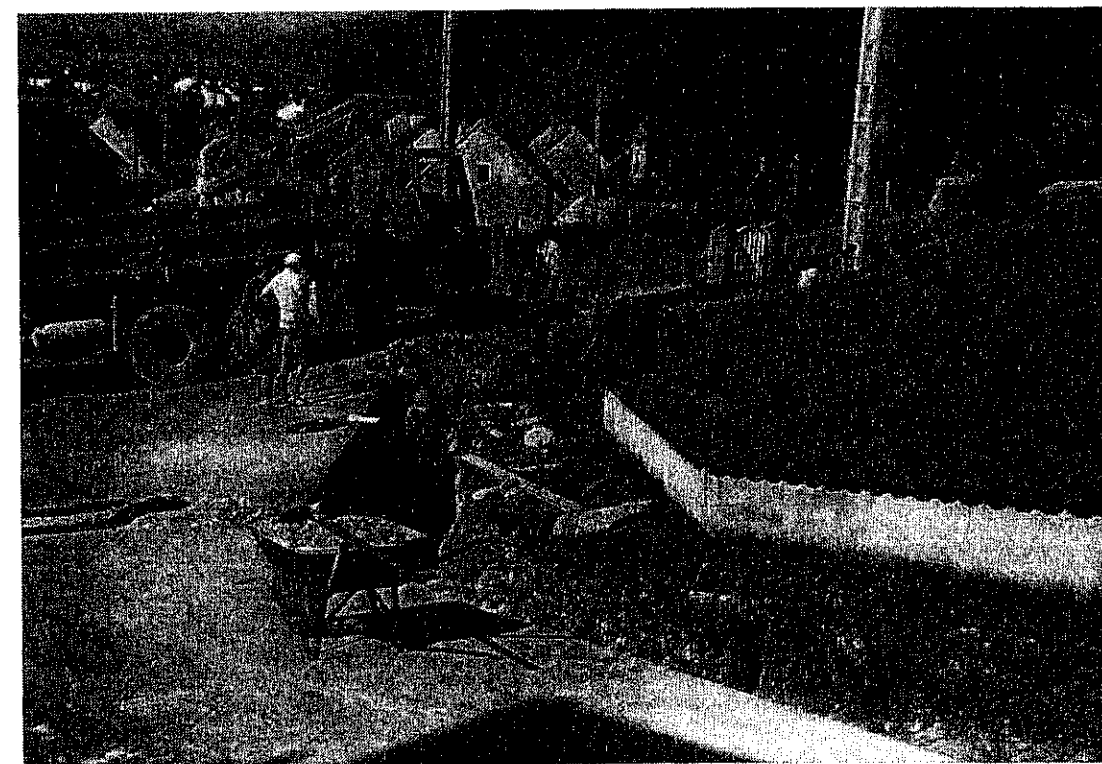
Nous avons profité de ce chantier pour raccorder l'assainissement à la maison N° 2, rue du Sentier. Reprofilage et aménagement complet du carrefour rue des Roches vers la Fontaine. Sécurité grandement améliorée dans le centre du Village.

POSE du FEEDER pour le LYCEE VIETTE

Le District Urbain du Pays de Montbéliard a mis en place un Feeder Ø 400, raccordant le Ø 700, rue du Château d'eau.

C'est un gros chantier qui a duré plusieurs mois.

Il a fallu monter le sentier, suivre le C.D. 34 route d'Audincourt, continuer par le côté haut de la rue des Essarts pour rejoindre le pied d'Egouttes à MONTBELIARD.



*Travaux feeder Ø 400 début SEPTEMBRE 1981, le sentier*

Il faut savoir que cette nouvelle conduite nous permet de raccorder la Commune sur le Ø 250, rue des Roches, et alimenter ainsi en prise directe toutes les habitations.

C'est une satisfaction pour tous ceux qui manquaient de pression, surtout aux heures de pointe.

RACCORDEMENT des TRANSFORMATEURS E. D. F.

Afin d'équilibrer le réseau et pouvoir faire face à d'éventuelles pannes, suite au verglas qui priva certains secteurs d'électricité pendant plusieurs jours, E. D. F. a raccordé ensemble :

- Le transformateur S.M.A. avec les Champs de Pierre
- Placé un nouveau poste, rue Keller, en liaison avec le transformateur TRONET des Forges d'AUDINCOURT.



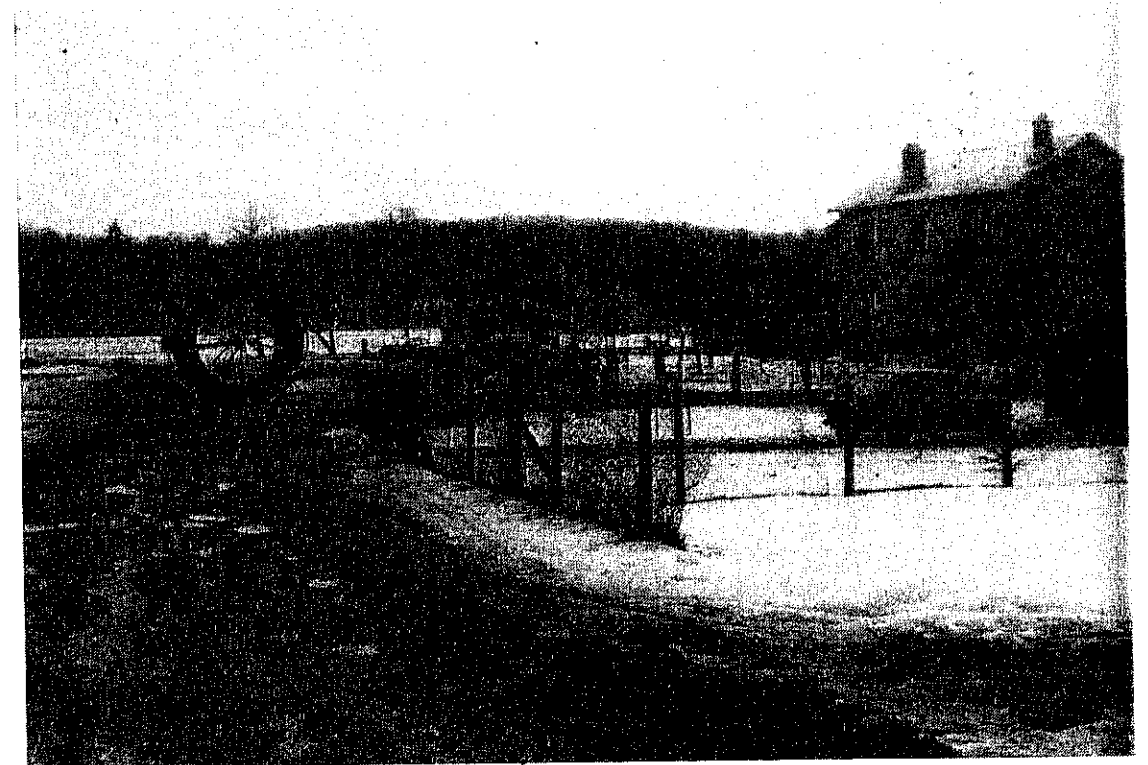
*Raccordement sur transformateur S.M.A. en NOVEMBRE 1981*

Un bouclage a également été effectué par une liaison souterraine entre le lotissement des Essarts, le transformateur rue du Château d'eau et la rue des Sablières (sous l'Autoroute A 36).

Tout cela a passablement endommagé nos rues.

Je vous indiquais précédemment le relevage de toutes les conduites, cités S.M.A.

C'est par des conditions climatiques déplorables que ces travaux se sont effectués.



*Déroutage du tuyau, rue des Combes, FEVRIER 1982 ( sous la neige )*

Ces travaux réalisés par petits tronçons traînent en longueur.



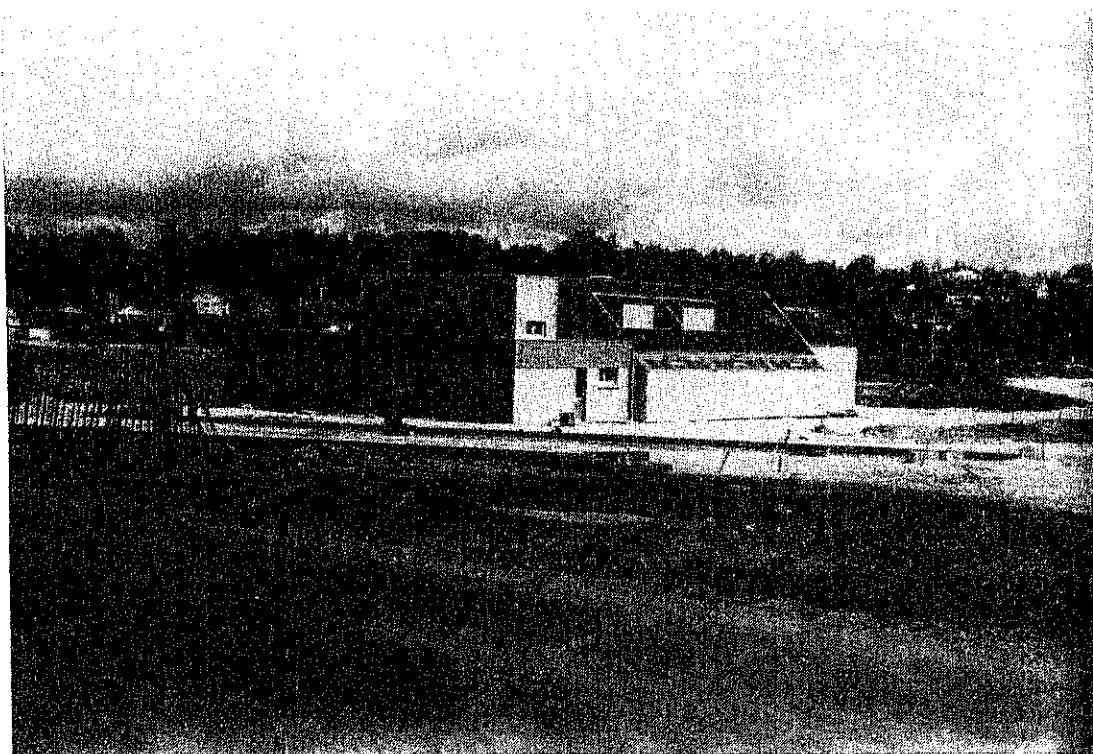
*Déroutage du tuyau, Impasse ANTON, MARS 1982*

## ZONE des POUGES

Vous souvenez-vous de ce secteur avant la réalisation de la déviation? du déplacement du chenil? du remblaiement pour les terrains de foot-ball? de la construction du relais de randonnée.



*Début des travaux du relais de randonnée, début 1981*



*Relais de randonnée sous sa forme actuelle*

Ceux d'entre-vous qui parcourez ce secteur des Pougues, peuvent juger de l'importance des travaux réalisés.

Tout n'est pas terminé, le côté NORD de la déviation sera réservé, en partie, pour des terrains de tennis et, si possible, un terrain de foot-ball stabilisé.

## ZONE du REDON

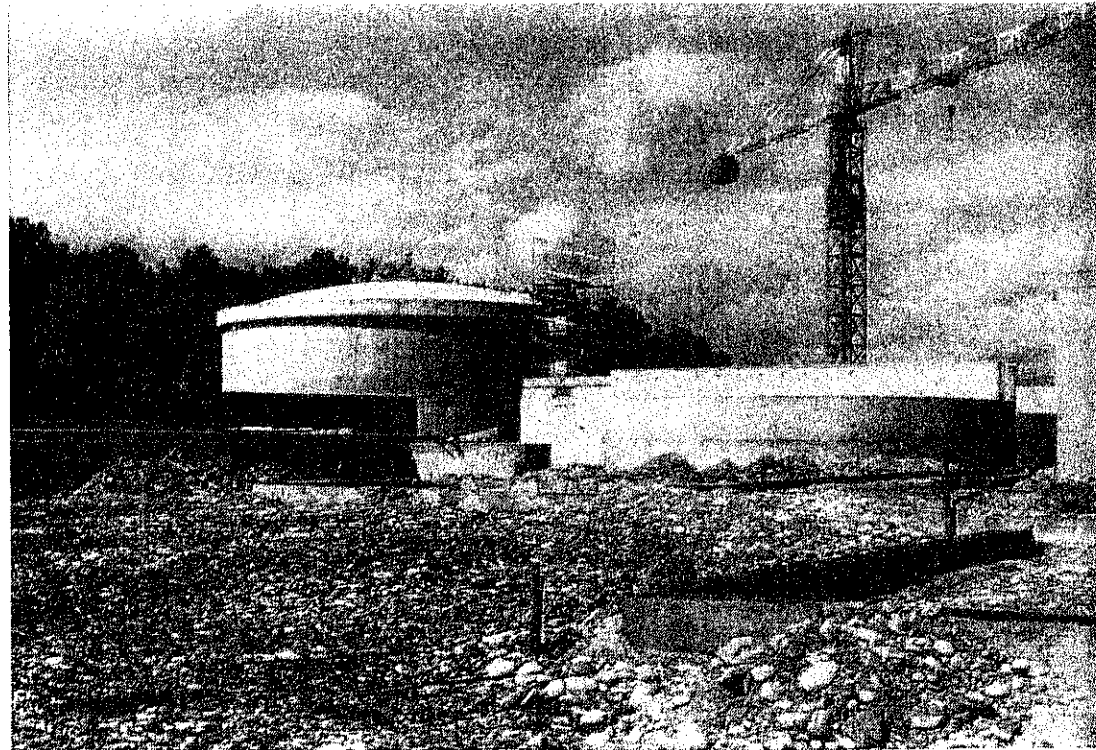
C'est l'endroit où la 4<sup>e</sup> station de FRANCE est installée.

C'est une énorme réalisation qui traite actuellement les eaux usées de 70 000 habitants, venant de la Z.U.P. de MONTBELIARD, d'AUDINCOURT, EXINCOURT, VALENTIGNEY, MANDEURE et, bientôt, le plateau en haut d'AUDINCOURT.

Pour véhiculer les eaux usées de la Z.U.P. jusqu'à la station de relevage vers notre terrain de foot-ball, il a fallu placer le fameux collecteur N° 3



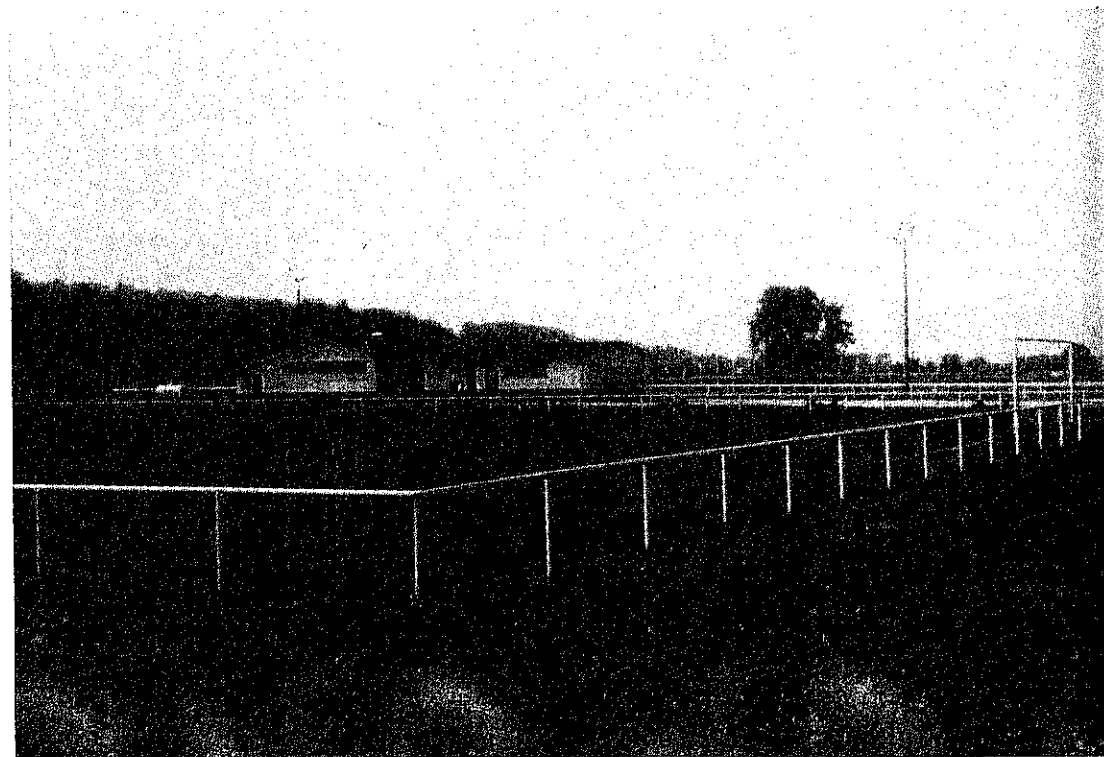
*Photo prise, en OCTOBRE 1979, en bout des terrains de Foot-ball*



*Avancement des travaux, fin AVRIL 1981*

SALLE des FETES COMMUNALE

Il n'est plus besoin de présenter ce bâtiment. Je pense que tous les habitants le connaissent. Le jour de l'inauguration, en Octobre 1977, Monsieur le Sous-Préfet avait dit : " Je souhaite qu'un jour vous soyez obligés de pousser les murs ". C'est ce que nous avons déjà fait en ajoutant plus de 60 m<sup>2</sup>, côté SUD.



*Stades actuels et Salle des Fêtes*

Dans différents courriers et bulletins, j'ai expliqué les raisons de ces constructions. Le dernier recensement a confirmé mes prévisions puisque de 1 047 habitants en 1975, nous passons en 1982 à 942 habitants.

Une Commune qui ne se renouvelle pas se meurt et s'asphyxie, en plus, la perte de recettes, suite à la réduction d'activités de l'usine S.A. PONT-à-MOUSSON, nous a obligé à réagir vivement.

La fermeture d'une classe primaire en 1979, et la perspective d'autres fermetures se faisaient jour.

Le commerce local était en chute libre, tout cela présageait une masse d'imposition insupportable.

CONSTRUCTION de 24 LOGEMENTS LOCATIFS " AUX VERGERS "

C'est grâce à la compréhension de la direction de S.A. PONT-à-MOUSSON que nous avons pu, par l'intermédiaire de la S.A.F.C. (Société Anonyme d'H.L.M. de Franche-Comté) réaliser cet ensemble.



*Une rue nouvelle, la rue des "Vergers" pour accéder aux futures constructions*

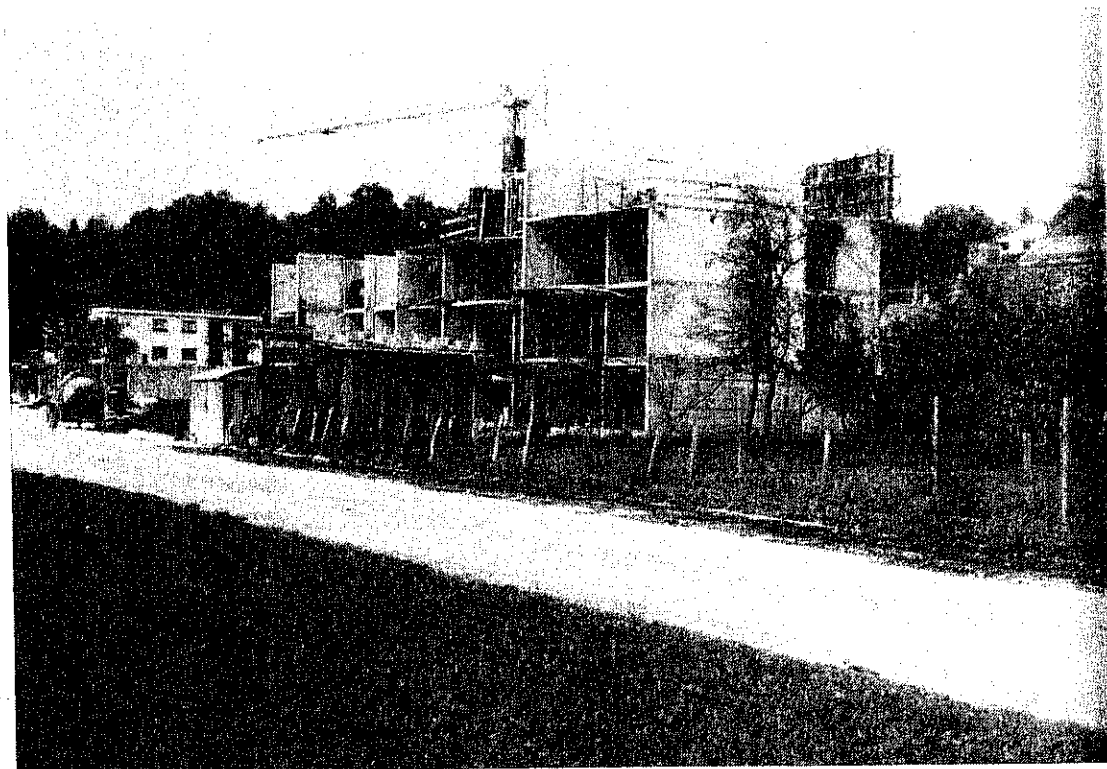
*Pose conduite d'eau MARS 1982*

C'est courant Décembre 1981 que les premiers ouvriers ont évolué sur le secteur des " Vergers ".



*Premiers coups de pelle et traçage au sol*

L'effet de la conjoncture économique est très ressenti dans le bâtiment. Un certain retard a été pris dans ces constructions; occupation possible mi - 1983.



*Vue du chantier, le 3 OCTOBRE 1982  
le dernier étage est en place*

Il nous aura fallu un peu plus de trois années d'études, de démarches, de pourparlers et de paperasseries incroyables pour arriver à mettre au point les lotissements que vous connaissez tous maintenant.

Tout n'est pas parfait, c'est certain, mais cette future transformation démographique nous permet d'affronter l'avenir avec sérénité.

#### LOTISSEMENT " LES ESSARTS "

Cet endroit qui était divisé en petites parcelles longues mais étroites, issues de différentes successions, de découpages, ne permettait pas aux différents propriétaires de construire quoi que ce soit.

Une ébauche de lotissement a été tentée vers les années 1960, sans succès.

Seule, la Commune pouvait prétendre réaliser cette urbanisation, c'est ce que nous avons fait.



*Ebauche de la voirie, fin SEPTEMBRE 1981*

L'hiver long et rigoureux n'a pas favorisé les entreprises qui réalisaient la viabilisation.



*Viabilisation terminée le 7 MARS 1982 ( 1<sup>o</sup> phase )*

Il est facile de voir actuellement l'état d'avancement des constructions.

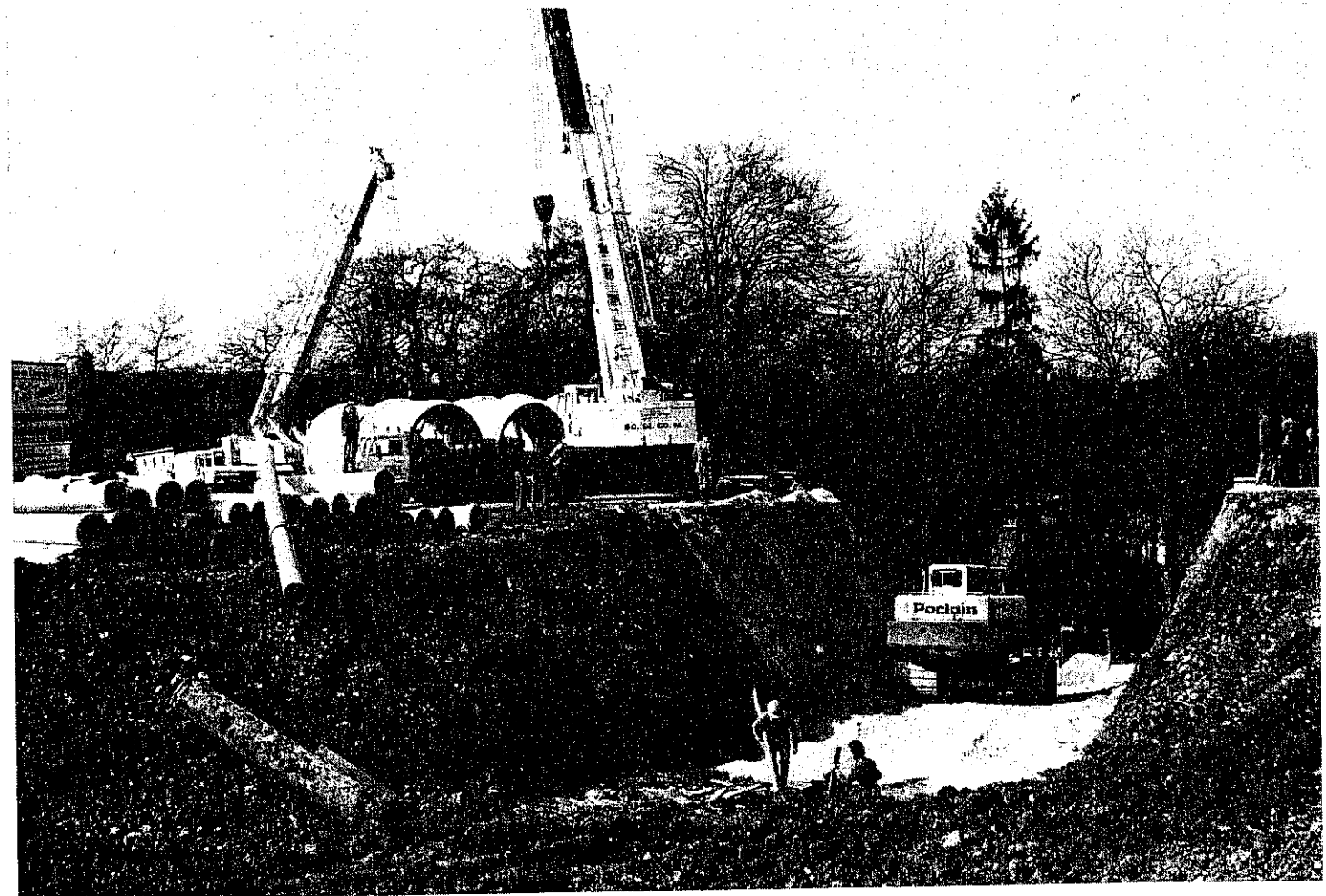
Les 34 parcelles étant commercialisées, et tous les permis de construire déposés, très rapidement les maisons se montent et se peuplent.

Nous avons, là aussi, voulu jouer la carte sécurité pour les personnes et les enfants se rendant à pieds au Village ou en classe.

Nous avons réalisé un passage piétons, sous la route, et qui débouche à 60 mètres des écoles.

Cette réalisation assez spectaculaire a été menée rondement pendant la période des vacances de Pâques 1982.

Les deux entreprises locales qui ont exécuté ces travaux avaient mis les moyens mécaniques et humains pour tenir le planning.



*La tranchée est ouverte en moins de deux jours*

Dans cette tranchée, il faut loger des tuyaux de béton de 18 tonnes chacun. Un convoi spécial a été affrété pour véhiculer ces derniers jusqu'en gare d'AUDINCOURT.

Pour la mise en place, c'est Monsieur l'Ingénieur T. P. E. d'AUDINCOURT qui supervisait le chantier.

Il a fallu faire appel à deux grosses grues spéciales pour soulever sans risques d'accidents ces " monstres ".

Le planning était revu et corrigé chaque jour. Il ne fallait surtout pas allonger le temps prévu, au contraire, chaque heure gagnée servait à raccourcir le délai.

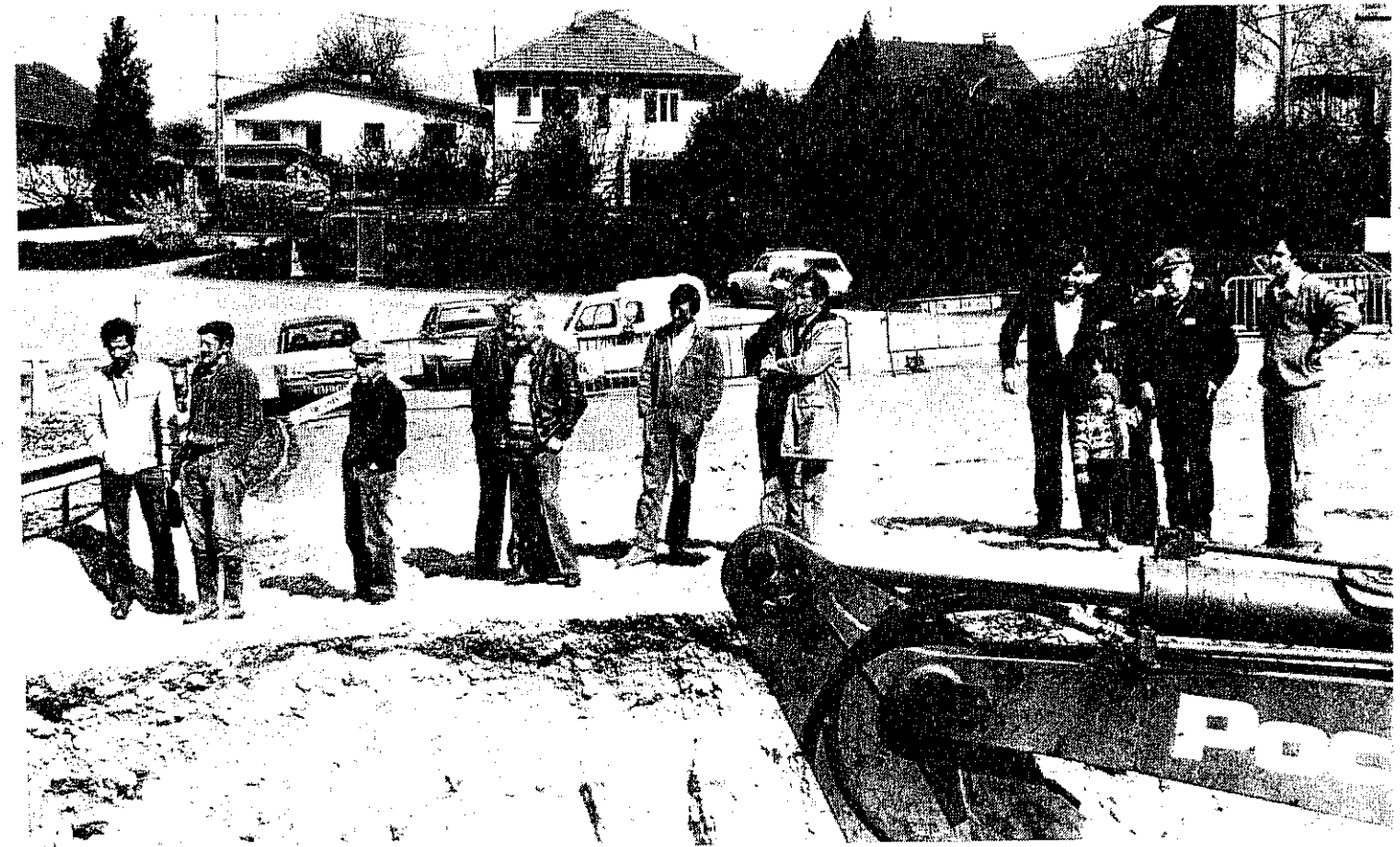


*Arrimage du dernier tuyau, le 13 AVRIL 1982, à 16 H.40*



*Rebouchage le 14 AVRIL 1982, au premier plan : l'assainissement*

Les travaux de ce passage inférieur ont intéressé beaucoup de monde.



*C'est gagné ! le premier tuyau est en place .*

Il faut se souvenir que, pendant ces travaux qui ont duré moins de deux semaines, y compris le week-end de Pâques, tout le trafic des bus de la C.T.P.M. a transité par le village.

Tout cela s'est passé sans accidents : Bravo ! à tous ceux qui ont contribué à ce succès.

Ce tunnel est en service depuis la rentrée des classes.

Les arrêts de bus C.T.P.M. vont être déplacés au plus près des accès du tunnel.

Peut-être reprochera-t-on d'avoir couper les sapins dans ce secteur, d'accord ! Mais il faut savoir aussi que ces arbres dataient de la première guerre mondiale et étaient à la limite de devenir dangereux.

Effectivement, beaucoup étaient fichus et inutilisables en bois d'oeuvre; de plus, cet endroit était un véritable dépotoir, mieux valait l'utiliser plus judicieusement.



*Premiers travaux : pose de l'assainissement AVRIL 1982*

De part le développement de l'urbanisme environnant, il aurait été absurde de laisser se développer cette décharge sauvage.

Nous avons décidé d'urbaniser l'ensemble de ce secteur en y créant 13 parcelles, et en laissant 35 mètres en limite EST du cimetière.

L'urbanisation de ce lotissement a été dessinée plusieurs fois avant d'obtenir sa forme actuelle.



*Accès au lotissement, tapis plastique sous chaussée, MAI 1982*

Il est trop tôt pour présenter une photographie d'ensemble de ce secteur.

Une grande majorité des habitants de la Commune a eu l'occasion de voir, de loin ou de près, tous ces travaux dans les deux lotissements en cours.

J'ai personnellement recueilli beaucoup d'avis et je peux dire que, presque tous étaient favorables à ces nouvelles constructions.

En fait, pendant ce mandat, il n'y a pas de secteur de la Commune qui n'ai été revu, modelé, corrigé, je le pense pour le bien de tous.

Je le sais, tout cela a bouleversé un peu les habitudes acquises et, peut-être, choqué quelques anciens.

Toutes ces mesures ont été jugées nécessaires pour la sauvegarde de notre Commune.

## BATIMENTS COMMUNAUX

Dès 1977, une politique de protection des bâtiments municipaux s'est fait jour. Nous ne possédons pas beaucoup d'immeubles; les derniers sont :

- les écoles construites en 1958,
- la Mairie actuelle datant de 1930, et bien sûr :
- la Salle des Fêtes et locaux sportifs.

C'est en étudiant en profondeur l'état de nos locaux que nous avons été obligés de constater le danger qu'il y avait dans l'ancienne Mairie-école, datant de 1783.

Après avoir bien réfléchi, et sur les conseils de techniciens compétents, nous avons été amenés à prendre la décision qui s'imposait, c'est-à-dire : la démolition.

Actuellement, nous avons un échéancier qui nous permet de palier et de reprendre, chaque année, une partie ou un secteur bien déterminé de notre patrimoine.

Succintement, je vous rappellerai qu'au cours de ce mandat, nous avons exécuté :

- Dans le groupe scolaire : Les classes ont été repeintes et tous les travaux qui s'imposaient, réalisés.
- Dans les trois logements de fonction de ce groupe : nous avons : changé les chauffe-eau au gaz par des cumulus électriques; refait complètement les salles de bains et W.C. et, modifié les installations électriques.
- Dans la Mairie actuelle : nous avons revu entièrement l'électricité du sous-sol et des deux logements de fonction. Là, également, nous avons modifié ou réparé les installations sanitaires et changé les chauffe-eau à gaz par des cumulus électriques.

Les chéneaux ont été remplacés par des chéneaux en cuivre.

Concernant les garages et ateliers des employés : nous avons aménagé un local chauffé; ce dernier est équipé de machines et instruments nécessaires pour réaliser un bon travail.

Cela s'inscrit également dans le cadre des améliorations des conditions de travail de notre personnel.

Cette action de préservation des biens communaux sera poursuivie.

## PERSONNEL COMMUNAL

Nous avons, avec regret, été obligés de nous séparer, en AVRIL 1980, de notre Secrétaire de Mairie, Madame Josette FLEURY, qui occupait ce poste depuis 13 années.

C'est pour des raisons familiales que Madame FLEURY est partie habiter les Vosges.

En Décembre de la même année, c'est Monsieur Paul LAURENT qui, arrivé à la limite d'âge, prenait sa retraite, après vingt années de service.

Nous avons, en 1978, recruté un deuxième employé communal à plein temps. Cet agent est actuellement classé O.P. 2.

Je pense que tout le monde connaît, ou a eu à solliciter un service auprès des deux dames qui occupent les postes de Secrétaire.

Par souci du service public, nous avons étendu les heures et jours d'ouvertures de la Mairie.

L'effectif actuel du personnel communal est de 7 personnes, dont 4 à plein temps.

## BILAN SOCIAL

Pour le personnel communal, nous appliquons les consignes nationales au niveau des promotions et avancements dans les échelons.

Reste encore à résoudre l'application du paiement intégral du 13<sup>e</sup> mois.

Nous pensons y arriver très bientôt; nous avançons par palier.

Pour les écoles, nous avons pris en charge intégralement les séances de Piscine, ainsi qu'une partie importante du financement des classes de neige. Ceci à la satisfaction des enfants et des parents.

De même, pour les séances du centre Aéré par les FRANCAS, la Commune prend en charge la majeure partie des dépenses.

En ce qui concerne les élèves se rendant dans les établissements scolaires du District, nous distribuons des cartes mensuelles de transports C.T.P.M. qui permettent de voyager sur toutes les lignes et à toutes les heures pour un prix modique.

Au début de notre mandat, les personnes âgées de 70 ans et plus bénéficiaient; lors de leur Journée Nationale, de bons d'Achats.

A Noël, ils se voyaient remettre un colis.

Actuellement, la limite d'âge est descendue à 65 ans.

## MESDAMES, MESSIEURS,

Ce bilan très bref et incomplet ne comporte pas de chiffres. Je n'ai pas voulu vous assaillir ce supplice qui, à des années de différence, n'a plus de signification devant l'érosion monétaire que nous avons subie au long de ces 6 années écoulées.

Certes, votre imposition a augmenté dans les mêmes proportions que l'ensemble des Communes voisines, à quelques variantes près.

Je pense que dans la vie il faut savoir ce que l'on veut et faire des choix.

J'ai souvent entendu dire, " nous payons des impôts, mais au moins nous voyons qu'il y a du travail de fait ". Evidemment, c'est un raisonnement logique, mais nous sommes obligés de limiter ou de fractionner tel ou tel projet pour arriver à conduire correctement la balance de nos finances.

SECTION FONCTIONNEMENT :

Recettes : 1 046 511 Frs.

Dépenses : 1 046 511 Frs.

Détail sommaire des recettes :

- Location d'immeubles	4 000, -
- Produits financiers	13, -
- Recouvrements et subventions (transports scolaires)	40 039, -
- D.G.F.	328 595, -
- Impôts indirects	595, -
- Impôts directs	673 269, -
	<hr/>
	1 046 511, -

Détail sommaire des dépenses :

- Denrées et fournitures (combustibles, fournit. scolaires)	109 500, -
- Frais de personnel	391 755, -
- Impôts	850, -
- Travaux et Services extérieurs (entretien bâtiments, voirie)	154 000, -
- Participation et contingent (Aide-sociale, charges intercom.)	68 500, -
- Subventions, prix	36 245, -
- Frais de Gestion (Fêtes, transports)	123 580, -
- Intérêts Emprunts	161 800, -
- Prélèv. p/dépenses investissement	281, -
	<hr/>
	1 046 511, -

SECTION INVESTISSEMENT :

Recettes : 157 967 Fsr.

Dépenses : 157 967 Frs.

Détail des Recettes :

- Subvention, électrification	6 034, -
- Prélèv. s/recettes fonctionnement	281, -
- Fonds compensation T.V.A.	65 015, -
- Taxe locale Equipement	4 480, -
- Recouvr. créance à long ou moyen terme	73 684, -
- Aliénation de biens meubles et immeubles	8 473, -
	<hr/>
	157 967, -

Détail des Dépenses :

- Remboursements d'Emprunts	66 233, -
- Acquisitions matériel, bois, forêts	19 000, -
- Travaux de Bâtiments	12 500, -
- Travaux de voies : cités S.M.A. P.N. N° 1 Assainissement Salle des Fêtes	60 234, -
	<hr/>
	157 967, -

<u>DEPENSES</u>	<u>réalisé</u>	<u>à continuer</u>
	2 619 226,90	68 223
Dépenses Fonctionnement	1 064 083,97	
Dépenses Investissement	1 555 142,93	
<u>RECETTES</u>	2 709 474,77	
Recettes Fonctionnement	1 083 868,98	
Dépenses Investissement	1 625 605,79	
DEFICIT GLOBAL de CLOTURE		
EXCEDENT GLOBAL de CLOTURE	90 247,87	68 223 = 22 014,87

ETAT - CIVIL 1982

NAISSANCES

AMOUROUX Joël	21 Juillet 1982	MONTBELIARD
BICHET Laétitia	12 Mars 1982	"
CONTE Stéphanie	30 Septembre 1982	"
COUVET Pascal	11 Février 1982	"
JOUET Mickaël	11 Avril 1982	AUDINCOURT
LACHAMBRE Olivier	27 Janvier 1982	"
MILINKIEWICZ Julien	12 Mars 1982	"
PERRONY Vincent	7 Mars 1982	MONTBELIARD
PERSONENI Christelle	25 Avril 1982	"
PERSONENI Anne-Laure	23 Juin 1982	"
SCHIANTARELLI Cédric	25 Avril 1982	"

MARIAGES

BOUNARANG Gérard	et	PEUGEOT Christiane	28 - 08 - 82
CADET Eric	et	GERMON Brigitte	17 - 04 - 82
PERSONENI Bernard	et	DEMESY Monique	12 - 06 - 82
VITALE Eric	et	CONTE Myriam	24 - 07 - 82

DECES

BARTONICEK Nicole	26 Avril 1982	MONTBELIARD
COULON Lucie	7 Mai 1982	ARBOUANS
FILLIUS Lucie	26 Février 1982	MOLSHEIM
MONNIER Jeanne	23 Mai 1982	MONTBELIARD
ROTA Césarina	1° Juin 1982	ARBOUANS

Pour les personnes nouvellement arrivées  
dans la Commune,

Voici quelques rappels :

OUVERTURE de la MAIRIE

Téléphone : 98.19.40

LUNDI 14 H.30 à 18 H.30  
MARDI 9 H. à 11 H. & 14 H.30 à 18 H.30  
JEUDI 14 H.30 à 18 H.30  
VENDREDI 9 H. à 11 H. & 14 H.30 à 18 H.30

HORAIRES des CLASSES PRIMAIRES :

Téléphone : 98.20.55

MATIN 8 H.30 à 11 H.30  
APRES - MIDI 13 H.15 à 16 H.15

COMITE de PARENTS d' ELEVES :

TITULAIRES

Madame REMY Françoise  
Madame NICOT Gisèle  
Madame PROKIC Laure  
Monsieur CHOPARD Jean-Michel

SUPPLEANTS

Madame PERSONENI Dominique  
Madame MERLE Ghislaine  
Madame POIRSON Danièle  
Monsieur NOBILLAUX Roland

CLUB des OURS : Président, Monsieur Emile PEUGEOT  
1, rue du Stade à ARBOUANS

Réunion du Club tous les Jeudis à 14 H.30 à la Salle des Fêtes.

UNION SPORTIVE ARBOUANS (U.S.A.) CLUB de FOOTBALL :

Président, Monsieur Hubert SIMONIN  
Bar " LA GRANGETTE "  
17, rue de Courcelles à ARBOUANS

Voir le Président pour les différentes heures d'entraînement.

COMITE des FETES et d' ANIMATIONS :

Secrétaire, Monsieur Eugène BARZYK  
2, rue du Sentier à ARBOUANS

Responsable Section COUTURE :

Madame LAURENT Jacqueline  
19, rue de Courcelles à ARBOUANS

Responsable Section PING-PONG :

Monsieur LETONDAL Denis  
29, rue des Champs de Pierre à ARBOUANS

CLUB 3° AGE :

Monsieur DEMESY Pierre  
274, cités Keller à ARBOUANS

GYMNASTIQUE FEMININE :

Monsieur ARNOUX Alain  
9, rue des Pouges à ARBOUANS

Pour tous renseignements concernant le  
Comité des Fêtes, s'adresser au Secrétaire : Monsieur BARZYK

POMPIERS centre d'AUDINCOURT Tél. 35.52.77  
PERCEPTION d'AUDINCOURT, Tél. 35.50.50  
(Cité Administrative)  
Centre des IMPOTS Tél. 98.28.96  
Rue P. Brossolette à MONTBELIARD  
MAIRIE d'ARBOUANS tél. 98.19.40  
23, rue des Ecoles  
GENDARMERIE d'AUDINCOURT Tél. 91.50.29  
Avenue de la Gare

CULTE CATHOLIQUE : Renseignements à l'IMMACULEE CONCEPTION  
à AUDINCOURT

CULTE PROTESTANT : Renseignements à Monsieur le PASTEUR  
à AUDINCOURT

*Le bilan très succinct que je vous ai présenté et qui  
comprend l'ensemble de notre mandat, c'est-à-dire six années, ne  
doit pas occulter ce qui a été réalisé en 1982.*

SUITE de la LUTTE contre les CRUES

La dernière tranche d'aménagement des berges du Doubs, entre l'A 36  
et le C.D. 34 A, a été réalisée par le D.U.P.M. La berge, côté SUD, a été  
reprofilée et une butte de terre canaliserà les eaux en période de crues.

Je pense que maintenant, nous avons fait le maximum pour lutter contre  
les prochaines montées des eaux.

POSE CONDUITES de GAZ

Comme je vous l'indiquais dans le précédent bulletin, "Gaz de France"  
a relevé complètement l'ensemble des conduites de gaz sur la Commune.

Beaucoup de secteurs ont été touchés puisque 1 500 mètres de tuyaux  
ont été enfuis sous les chaussées.

Nous avons profité de ces travaux pour prévoir le raccordement de la  
Salle des Fêtes, nous enlèverons ainsi la cuve de propane.

La rue des "Essarts", côté haut, a été entièrement reprofilée avec pose de bordures de trottoirs de part et d'autre.

Le raccordement sur la Commune de MONTBELIARD, par le LYCEE VIETTE, est maintenant une réalité; cela permet de déboucher en sécurité sur le C.D. 34 ou de rejoindre la rue Jacques Foillet, sans encombre.

PASSAGE INFÉRIEUR, aux "ESSARTS"

C'est certainement le plus important ouvrage entrepris cette année sur la Commune.

Il a mobilisé beaucoup de monde pendant deux semaines.

J'avoue que, pendant ces travaux, j'ai eu quelques frissons de peur, car le mot sécurité était le " leitmotiv " que je répétais très souvent aux employés.

Tout s'est bien passé, sans accident, bravo !

Depuis la rentrée des classes, ce passage est ouvert au public.

La phase finale de l'aménagement des accès se fera lorsque l'enrobé sera mis en place aux "Essarts" et que le sol sera bien stabilisé.

EMULSION CITES KELLER

C'est avec une année de retard que nous avons mis en place, dans ce secteur, un produit nouveau, remplaçant l'émulsion.

C'est du néoflex, avec gravillonnage assez gros. Je pense que c'est une solution provisoire qui permettra d'attendre une reprise complète de ce secteur.

PASSAGE à NIVEAU S.N.C.F.

Qui n'a pas été au moins une fois bloqué devant une barrière baissée, sans annonce d'un train, sur nos passages à niveaux automatiques ?...

Depuis la mise en service du passage à niveau des " Pougès ", avec barrières automatiques, la S.N.C.F. a mis au point un nouveau système de déclenchement électronique, qui a l'air d'être concluant.

Je profite de ce bulletin pour rappeler, surtout aux enfants, qu'il est interdit de marcher sur les voies et surtout dangereux de toucher aux installations.

DERNIERE PHASE des TRAVAUX CITES S.M.A.

Au moment où j'écris ce bulletin, la dernière phase de travaux cités S.M.A. est en cours. Ce secteur, qui pendant des décennies a été "oublié", aura vu, pendant ces trois dernières années, tout le retard récupéré.

C'est maintenant un joli quartier calme que les nouveaux propriétaires ont à cœur de rendre encore plus agréable.

DERNIER ELARGISSEMENT, rue du STADE

C'est le côté SUD de la voie ferrée qui est mis au gabarit de 7 mètres, conformément au plan d'alignement.

Cela nous permet de placer la nouvelle conduite d'eau potable et la mise en place, également, d'un émissaire d'eaux usées en direction de la station d'épuration.

Actuellement, toute la Commune est desservie en éclairage public.

Un gros effort vient d'être fait par la D.D.E. et le D.U.P.M. pour mettre en place des candélabres sur le C.D. 34 A et le croisement C.D. 34--C.D. 472.

Nous avons commencé à placer de nouveaux projecteurs avec lampes sodium "haute pression" vers les écoles et le bureau de tabac.

Nous allons étudier la possibilité de reprendre par secteur et par tranche, l'ensemble de nos rues, pour les munir de ce nouvel éclairage.

LOTISSEMENTS " ESSARTS " et " VIGNOTTES "

Les constructions se montent petit à petit aux " ESSARTS ".

Plusieurs maisons sont déjà habitées et toutes les parcelles sont titulaires d'un Permis de construire.

Je pense que pour les congés 1983, la majeure partie des maisons seront terminées.

Aux " VIGNOTTES " plusieurs maisons sont déjà couvertes. Nous pouvons espérer des occupations dans le 1<sup>o</sup> semestre 1983.

Dans ces deux lotissements, nous réaliserons, dans la dernière phase, un aménagement paysagé correct.

La place du cimetière sera refaite complètement, avec quelques plantations d'agrément.

NOUVELLES RUES

Tous ces travaux, ces créations, ces constructions, nous ont amené à créer, sur la Commune, 4 nouvelles rues qui sont :

- La rue des Vergers : donnant accès aux futurs immeubles des "Vergers".
- La rue des Curtils : qui sera le prolongement de la rue des Champs de Pierre, avec la rue des Combes.
- La rue des Vignottes : qui dessert les voies du nouveau lotissement des "Vignottes" vers le cimetière.
- La rue sur la Côte : qui comprend l'ensemble des voies intérieures du lotissement des "Essarts".

La Commune totalise actuellement : 27 rues.

PREVISIONS pour les ANNEES à VENIR

Malgré tout ce que je viens de vous énumérer, et je vous prie de m'excuser si c'est un peu long, il reste encore beaucoup à faire.

L'équipe actuelle a encore quelques projets sous le coude et qui risquent de voir le jour si vous décidez, en MARS 1983, de lui reconduire votre confiance, à savoir :

- Trottoirs rue des Ecoles (côté Usine DUCRET).
- Finition en enrobé de la rue des Sablières.
- " " " " du Stade, côté SUD.
- Reprofilage et trottoirs, cités Keller et Avenue Keller.
- Reprise de l'éclairage public.
- Etudier les possibilités d'aménagements des secteurs, côté Amont Autoroute A 36 " le redon " et la zone des " Pouges ".
- Terminer l'aménagement des zones en cours d'Urbanisation.
- Revoir les différents modes d'animations et d'activités sur l'ensemble de la Commune.

Je profite de ce bulletin pour informer et rappeler qu'une lacune est maintenant comblée à ARBOUANS.

Jusqu'à cette année, nous n'avions pas de médecin exerçant sur la Commune.

C'est maintenant chose faite puisque le Docteur Louis PRETOT a ouvert son cabinet, Impasse du Ruisseau.

C'est un Franc-Comtois, originaire de CHARQUEMONT, et qui a fait ses études de Médecine à BESANÇON.

Nous lui souhaitons la bienvenue à ARBOUANS.

Je me permets de vous communiquer son numéro de téléphone : 98.19.33

CONSULTATIONS :

Tous les jours de : 8 H.30 à 10 H.30  
 et : 15 H.30 à 18 H.00

Excepté le Mardi après-midi.

TRANSPORTS URBAINS

Vous avez tous entendu parler de restructurations des services de la C.T.P.M. Ces aménagements s'imposaient après 6 ans d'ancienneté, mise en service du réseau en 1976.

Depuis, beaucoup de choses ont changé, et surtout les difficultés économiques que l'on connaît ont eu pour cause une forte diminution de la population du District.

Les charges augmentant constamment, le prix du carburant qui grève toutes les prévisions, amènent le D.U.P.M. à essayer de cerner au mieux les besoins des usagers.

Plusieurs modifications interviendront sur l'ensemble du réseau dès le début 1983. En ce qui concerne " ARBOUANS Village ", les lignes 24 et 25 seront supprimées. Subsistera une seule ligne qui portera le N° 13 avec 4 Aller - Retour quotidiens, sauf le dimanche.

Quant aux lignes du tronc commun sur le C.D. 34, il ne restera que trois lignes sur quatre, et seule la N° 1 fera omnibus, c'est-à-dire s'arrêtera en haut du "passage inférieur".

Les informations seront données en temps utile par la C.T.P.M.

Tous ces changements ont été jugés nécessaires pour la sauvegarde de notre Commune.

Notre situation géographique est telle que toutes ces mesures s'imposaient et certaines auraient méritées d'être entreprises encore plus tôt.

Cette carence que nous avons hérité n'était pas favorable à nos ressources et aucun projet, à long ou moyen terme, n'était envisagé sur l'ensemble de notre Commune; il a donc fallu s'atteler à cette tâche qui débouchait par toutes ces réalisations et, qui auraient pu être encore plus appréciées, si une politique d'urbanisme avait été envisagée il y a une vingtaine d'années.

Tout ce travail a pu être mené à bien grâce à la cohérence de l'équipe municipale actuelle qui a toujours oeuvré dans l'intérêt de la Commune et de la population.

C'est l'engagement pris en MARS 1977 et que nous sùmes respecter et que nous sommes encore prêts à assumer.

# Union des Familles d'Audincourt et environs

adhérente à l'UDAF du Doubs

SECRETARIAT:

24, Rue des Castors  
 25400 - AUDINCOURT (Doubs)

Audincourt, le

Présidée par Mr Jean PERROT, l'UNION DES FAMILLES D'AUDINCOURT est une Association familiale, loi 1901, regroupant 1.200 familles d'AUDINCOURT et de ses environs. Elle a été créée en 1946 et s'est donné pour but la défense des intérêts moraux et matériels des familles, elle est adhérente à l'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DU DOUBS qui représente de par la loi, toutes les familles. L'UFA est indépendante de tout mouvement familial, de tout parti politique et de toute confession, elle est animée par un Comité de 50 personnes, toutes bénévoles, élues en Assemblée Générale annuelle ( le samedi précédant la Fête des Mères, à 14H au Foyer Municipal d'AUDINCOURT).

Pour atteindre le but qu'elle s'est fixé, l'UFA représente ses adhérents dans toutes les instances où sont prises des mesures concernant les familles (CAF, Municipalité, Commission des retards de loyer, UDAF, ADAPEI, Bureau d'Aide Sociale, Résidence du Parc e.t.c.).

Elle intervient chaque fois qu'elle le juge nécessaire auprès de la Municipalité, du Conseil Général, du COMES, du District, de la Sous-Préfecture, de l'UDAF.

Elle organise deux bourses aux vêtements chaque année depuis 1970, une bourse matériel pour bébé au mois de juin, un bal familial (6 novembre 82) au Foyer Municipal.

Elle met à la disposition de ses adhérents du matériel de malade et de bricolage pour une somme modique.

Elle tient des permanences à son local, 11 Impasse de la Mairie, les 1ers samedis et 2ème lundis de chaque mois de 14 à 16H au cours desquelles les adhérents peuvent soumettre tous leurs problèmes, en particulier les problèmes de consommation. Un juriste se tient à leur disposition à la permanence du 2ème lundi, les consultations sont gratuites. Si vous désirez d'autres précisions sur les activités de l'Association et éventuellement adhérer, vous pouvez vous adresser à Mme FERRE -LES CHAMPS DE PIERRE - ARBOUANS ou à notre local aux jours et heures de permanence.

#### LES FRANCAS FORMENT DES ANIMATEURS

Les FRANCAS, Association Laïque, indépendante et démocratique regroupe dans le Département du DOUBS plus de 120 sessions de Centres de loisirs et participe à l'animation de 9 500 enfants.

Les FRANCAS sont également un Mouvement d'Education et un organisme de formation agréé par l'Etat qui propose des sessions de formation d'Animateurs et de Directeurs pendant les vacances scolaires.

#### CALENDRIER DES STAGES POUR 1982/1983

##### \* Animateurs-Assistants :

- Février : du 21 au 26 Février
- Pâques : du 5 au 10 Avril  
du 11 au 16 Avril
- Juin : du 20 au 25 Juin

##### \* Animateurs :

- Noël : du 22 au 30 Décembre
- Février : du 19 au 27 Février
- Pâques : du 5 au 13 Avril
- Juin : du 20 au 28 Juin

##### \* Perfectionnement Animateurs :

- Noël : du 26 au 31 Décembre : l'enfant et l'activité manuelle  
du 26 au 31 Décembre : l'enfant et les activités scientifiques et techniques  
du 26 au 31 décembre : perfectionnement animateurs d'échanges internationaux
- Pâques : du 5 au 10 Avril (option à préciser)  
du 11 au 16 Avril (option à préciser)
- Juin : du 20 au 25 Juin (spécialisation camping et itinérance)

##### \* Directeurs :

- Pâques : du 5 au 15 Avril

##### \* Perfectionnement Directeurs :

- Février : du 21 au 26 Février

#### POUR ETRE ANIMATEUR-ASSISTANT

Des animateurs-assistants ayant 16 ans révolus peuvent participer à l'animation de Centres de Loisirs sans hébergement. Les sessions de formation destinées à ces animateurs-assistants durent 6 jours et ont lieu dans les mêmes conditions matérielles et pédagogiques que celles concernant les animateurs. Elles constituent une excellente préparation au stage d'animateur.

#### POUR ETRE ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Le cycle de formation comprend :

- une session de formation de base (9 jours) ouverte aux stagiaires ayant 17 ans révolus,
- un stage pratique dans un centre de vacances ou de loisirs,
- une session perfectionnement ou de spécialisation (6 jours).

Les sessions comportent une analyse théorique mais aussi des exercices pratiques d'animation qui permettent aux stagiaires de se poser les problèmes éducatifs et sociaux concernant l'enfance.

Ce cycle prépare au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) nécessaire à l'animation de toutes les formes de collectivités d'enfants.

POUR ETRE DIRECTEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Le cycle de formation comprend :

- une session de formation de base (11 jours) ouverte aux stagiaires âgés de 21 ans révolus et titulaires du BAFA (à 25 ans, des dérogations peuvent être accordées aux candidats justifiant de 2 années d'animation),
- un 1er stage pratique dans un centre de vacances ou de loisirs,
- une session perfectionnement (6 jours)
- un 2ème stage pratique obligatoirement en situation de responsabilité dans un centre de vacances ou de loisirs

Ce cycle prépare au BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) nécessaire à la direction de toutes les formes de collectivités d'enfants.

LES FRANCAS ORGANISENT DES CENTRES DE LOISIRS

Ces différentes sessions ont lieu en internat dans des Etablissements scolaires ou des Centres de Vacances de la Région Franche-Comté et sont ouverts aux jeunes garçons et filles.

A l'issue de cette formation, les stagiaires auront la possibilité de pratiquer les activités acquises et d'être en situation de responsabilité au sein d'une équipe dans les Centres de Loisirs du Département.

Pour l'encadrement de ces Centres, les animateurs et directeurs reçoivent une indemnité en fonction de la formation suivie.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

LES FRANCAS

VILLA CHENEVIÈRE - RUE CHARLES LALANCE

25200 MONTBELIARD

ou téléphoner au : 91 24 34

PERMANENCES :

Du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30